

Annexe 51-102A3
Déclaration de changement important

1. Dénomination et adresse de la société

Pet Valu Holdings Ltd.
130 Royal Crest Court,
Markham (Ontario)
L3R 0A1

2. Date du changement important

Le 9 juin 2025.

3. Communiqué

Pet Valu Holdings Ltd. (« **Pet Valu** » ou la « **Société** ») a émis le communiqué ci-joint le 9 juin 2025 par l'intermédiaire de Canada Newswire, communiqué qui a été déposé à cette date auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières compétentes au moyen de SEDAR+.

4. Résumé du changement important

Le 9 juin 2025, PV Holdings S.à r.l., Roark Capital Partners II AIV AG, L.P., RCPS Equity Cayman LP et Roark Capital Partners Parallel II AIV AG, L.P. (collectivement, les « **actionnaires vendeurs** ») ont réalisé la disposition de leurs 19 969 450 actions ordinaires restantes de la Société. Par conséquent, la convention relative aux droits des investisseurs (la « **convention relative aux droits des investisseurs** ») intervenue entre la Société et les actionnaires vendeurs, qui conférait aux actionnaires vendeurs certains droits contractuels portant notamment sur la nomination d'administrateurs de la Société, a pris fin conformément à ses modalités. À la lumière de cette disposition et de la résiliation de la convention relative aux droits des investisseurs, Clayton Harmon, un administrateur nommé par les actionnaires vendeurs, a démissionné de son poste d'administrateur avec prise d'effet le 9 juin 2025, et Patrick Hillegass et Kevin Hofmann, également des administrateurs nommés par les actionnaires vendeurs, demeureront en poste à titre d'administrateurs de la Société jusqu'à ce que le conseil d'administration trouve des candidats adéquats pour les remplacer.

5. Description circonstanciée du changement important

Voir le communiqué ci-joint.

6. Application du paragraphe 2 de l'article 7.1 du Règlement 51-102

Sans objet.

7. Information omise

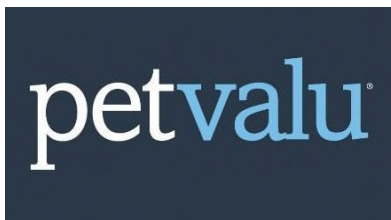
Aucune information n'a été omise en raison du fait qu'il s'agit d'une information confidentielle.

8. Membre de la haute direction

Pour de plus amples renseignements concernant la présente déclaration de changement important, veuillez communiquer avec Catherine Johnston, chef des services juridiques, chef du contentieux et secrétaire, au (905) 946-1200.

9. Date de la déclaration

Le 9 juin 2025.



**Pet Valu Holdings Ltd. annonce la clôture d'un
reclassement par voie de prise ferme de 576 M\$ CA**

/NE PAS DISTRIBUER À DES SERVICES DE PRESSE AMÉRICAINS NI DIFFUSER AUX ÉTATS-UNIS./

Markham (Ontario) – 9 juin 2025 – Pet Valu Holdings Ltd. (« Pet Valu » ou la « Société ») (TSX : PET), le principal détaillant d'aliments et de produits pour animaux de compagnie au Canada, a annoncé aujourd'hui que le reclassement par voie de prise ferme annoncé précédemment (le « placement ») de 19 969 450 actions ordinaires de la Société (les « actions ordinaires ») par PV Holdings S.à r.l., Roark Capital Partners II AIV AG, L.P., RCPS Equity Cayman LP et Roark Capital Partners Parallel II AIV AG, L.P. (collectivement, les « actionnaires vendeurs ») au prix de 28,85 \$ CA l'action ordinaire, pour un produit brut total revenant aux actionnaires vendeurs d'environ 576 M\$ CA, s'était conclu.

La totalité du produit net a été versée directement aux actionnaires vendeurs. La Société n'a tiré aucun produit du placement.

Le placement était mené par RBC Marchés des Capitaux et Marchés des capitaux CIBC, agissant à titre de teneurs de livres conjoints.

Les actions ordinaires ont été offertes et vendues au moyen d'un supplément de prospectus daté du 5 juin 2025 au prospectus préalable de base simplifié de la Société daté du 15 août 2024 déposé dans chacune des provinces et chacun des territoires du Canada, dont un exemplaire peut être consulté sous le profil de la Société sur SEDAR+ au www.sedarplus.ca.

À l'issue du placement, les actionnaires vendeurs n'ont plus aucune participation restante dans la Société. Par conséquent, la convention relative aux droits des investisseurs (la « convention relative aux droits des investisseurs ») intervenue entre la Société et les actionnaires vendeurs, qui conférait aux actionnaires vendeurs certains droits contractuels portant notamment sur la nomination d'administrateurs de la Société, a pris fin conformément à ses modalités.

Clayton Harmon, Patrick Hillegass et Kevin Hofmann étaient des administrateurs nommés par les actionnaires vendeurs au conseil d'administration de la Société conformément à la convention relative aux droits des investisseurs. Dans le cadre de la résiliation de la convention relative aux droits des investisseurs, Clayton Harmon a démissionné de son poste d'administrateur avec prise d'effet le 9 juin 2025, et Patrick Hillegass et Kevin Hofmann demeureront en poste à titre d'administrateurs de la Société jusqu'à ce que le conseil d'administration trouve des candidats adéquats pour les remplacer.

Les actions ordinaires n'ont pas été et ne seront pas inscrites en vertu de la loi des États-Unis intitulée *Securities Act of 1933*, en sa version modifiée (la « Loi de 1933 ») ou des lois sur les valeurs mobilières d'un État des États-Unis, et ne peuvent être offertes, ni vendues ni remises, directement ou indirectement, aux États-Unis (au sens attribué à l'expression « *United States* » dans le *Regulation S* pris en vertu de la Loi de 1933), ou encore, à des personnes des États-Unis (au sens attribué à l'expression « *U.S. Persons* » dans la Loi de 1933), ou à des personnes agissant pour le compte ou au profit de personnes des États-Unis, sauf en vertu d'une dispense des exigences d'inscription de ces lois. Le présent communiqué ne constitue pas une offre de vente ni la sollicitation d'une offre d'achat des actions ordinaires dans un territoire où le placement ou la vente sont interdits.

Déclaration selon le système d'alerte

La présente information supplémentaire est fournie conformément au *Règlement 62-103 sur le système d'alerte et questions connexes touchant les offres publiques et les déclarations d'initiés*, lequel exige

également le dépôt par Roark Capital Partners II AIV AG, L.P. et RCPS Equity Cayman LP (les « principaux actionnaires »), auprès des autorités de réglementation dans chacun des territoires où la Société est un émetteur assujéti, d'une déclaration contenant de l'information sur les questions suivantes (la « déclaration selon le système d'alerte »). Les principaux actionnaires sont gérés par un membre du même groupe que Roark Capital Management, LLC.

Avant le placement, Roark Capital Partners II AIV AG, L.P. et RCPS Equity Cayman LP avaient la propriété véritable de 10 122 057 actions ordinaires (soit environ 14,8 % des actions ordinaires en circulation, avant dilution) et de 7 170 630 actions ordinaires (soit environ 10,5 % des actions ordinaires en circulation, avant dilution), respectivement. Après la clôture du placement, Roark Capital Partners II AIV AG, L.P. et RCPS Equity Cayman LP n'ont la propriété ni le contrôle, directement ou indirectement, d'aucune des actions ordinaires.

Pour de plus amples renseignements et pour obtenir un exemplaire de la déclaration selon le système d'alerte devant être déposée en vertu des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables relativement aux questions qui précèdent, veuillez consulter le profil de la Société sur SEDAR+ au www.sedarplus.ca ou communiquer avec James Allison au (289) 806-4559.

À propos de Pet Valu

Pet Valu est le principal détaillant d'aliments et de produits pour animaux de compagnie au Canada et compte plus de 800 magasins d'entreprise et magasins franchisés au pays. Depuis plus de 45 ans, Pet Valu a su gagner la confiance et la loyauté des amoureux d'animaux de compagnie grâce à son service à la clientèle éclairé, à sa vaste gamme de produits et à ses services en magasin attrayants. Par l'entremise de ses magasins de quartier et de sa plateforme numérique, Pet Valu offre plus de 10 000 produits à prix concurrentiel, dont une vaste gamme de marques exclusives primées conçues selon une approche holistique. Le siège social de la Société se trouve à Markham, en Ontario, et la Société compte des centres de distribution à Brampton, en Ontario, à Surrey, en Colombie-Britannique, et à Calgary, en Alberta. Ses actions sont négociées à la Bourse de Toronto (TSX : [PET](#)). Pour de plus amples renseignements, veuillez visiter notre site Internet : www.petvalu.ca.

Information prospective

Certains renseignements fournis dans le présent communiqué constituent de l'information prospective. L'information prospective est présentée à la date du présent communiqué et repose sur les opinions, estimations et hypothèses de la direction formulées à la lumière de son expérience et de sa perception des tendances historiques, des tendances actuelles, des conditions courantes et des événements futurs attendus, de même que divers autres facteurs que la direction estime opportuns et raisonnables dans les circonstances. Cette information prospective a pour objet de présenter des renseignements se rapportant aux attentes et aux plans actuels de la direction, et elle pourrait ne pas convenir à d'autres fins. Pet Valu ne s'engage aucunement à mettre à jour cette information prospective pour tenir compte de nouveaux renseignements ou événements ou pour toute autre raison, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables au Canada ne l'exigent. Les résultats réels et le calendrier des événements pourraient différer de façon importante de ceux présentés dans l'information prospective en raison de divers facteurs et hypothèses, sous réserve des risques énoncés dans la notice annuelle de la Société datée du 3 mars 2025 et des explications présentées à la rubrique « Facteurs de risque » figurant dans le supplément de prospectus et dans le prospectus préalable de base simplifié.

Pour de plus amples renseignements :

Personne-ressource pour les investisseurs :

James Allison, Directeur principal, Relations avec les investisseurs

investors@petvalu.com

289-806-4559